



L' APOSTOLAT DE LA PRIERE



Numéro 81 – JUILLET 2010

Lettre de liaison du Centre Saint-Joseph - Institut Mater Boni Consilii

350, route de Mouchy - 58400 RAVEAU - Adresse courriel de M. l'abbé Cazalas : thomas.cazalas@aliceads1.fr

L'ENCYCLIQUE *CARITAS CHRISTI* SUR LES PRIÈRES ET LES EXPIATIONS À OFFRIR AU SACRÉ-COEUR DE JÉSUS, DANS LES ÉPREUVES DU GENRE HUMAIN

Chers associés, dans ce temps de crise économique et surtout d'immoralité galopante, nous proposons à votre lecture des extraits d'une encyclique de Pie XI qui révèle les causes profondes de ces deux maux et qui indique les remèdes spirituels à y opposer. En effet, l'encyclique *Caritas Christi*, si elle est datée du 3 mai 1932 en la fête de l'Invention de la Ste Croix, est consacrée à la détresse économique qui, à cette époque aussi affligeait toutes les nations. Le Pape y explique le devoir de la **pénitence** et la place que doit avoir l'**expiation dans la réparation qui caractérise le culte du SACRÉ-COEUR**. Ces deux sujets concernent directement l'**Apostolat de la Prière**. En effet, l'**Apostolat de la Prière** est une ligue de prière et de zèle qui apprend et demande aux associés de tout offrir au SACRÉ-COEUR, prières, actions et souffrances en réparation des péchés commis par nous-mêmes et par les hommes en général. Ce sujet convient bien aussi au temps de l'été qui est le temps d'une recrudescence de péchés, d'offenses faites à DIEU.

Dans la 1^{ère} partie de cette encyclique, le Pape rappelle auparavant que le remède le plus efficace aux maux du genre humain est la pratique d'une vie vraiment et sérieusement chrétienne et que celle-ci contribuerait aussi à réfréner l'insatiable cupidité des richesses qui est au point de départ de la crise économique. Le Pape fera observer dans les extraits qui suivent de cette encyclique que, si la répugnance des hommes à faire pénitence est de tous les temps, aujourd'hui, c'est l'idée même qui en est déclarée inacceptable. Et elle l'est, en effet, pour qui ne se fait pas une juste idée de DIEU et du péché.

Aussi, est-il important de faire précéder les extraits de cette encyclique d'une introduction pour rappeler les quelques vérités élémentaires sur lesquelles se fonde la doctrine de la pénitence. Faute de les avoir présentes à l'esprit, on ne saurait comprendre ni la nécessité, ni la valeur de la pénitence chrétienne.

Avant tout, la pénitence, telle que le comprend l'Eglise catholique, suppose l'existence d'un DIEU personnel. Créateur, maître et père, Il s'impose de Lui-même à l'adoration, à l'obéissance et à l'amour des hommes, et ainsi naît l'obligation de la loi morale, dont Il est à la fois l'auteur, le gardien et le vengeur. De là, vient le caractère propre du péché. Il n'est pas seulement ou même, à proprement parler, la violation d'une loi abstraite ; il est une offense personnelle à DIEU même. En même temps qu'on Lui désobéit, on Lui fait injure. En plus d'une révolte contre son autorité, le péché est la méconnaissance et le mépris pratique de son amour.

Ceci posé, nul ne saurait trouver étrange que DIEU châtie le péché ou ne le pardonne qu'à condition d'en avoir obtenu une certaine réparation. Ainsi, n'a-t-Il accepté de rétablir le genre humain dans son amitié qu'après réparation faite pour Lui par le Rédempteur ; ainsi, n'y admet-Il en fait aucun homme coupable d'un péché personnel sans une pénitence également personnelle. Ce n'est point qu'Il ait Lui-même un intérêt ou un avantage quelconque à tirer vengeance du péché ou à en exiger satisfaction ; mais la loi morale qu'Il Lui appartient de sauvegarder Lui commande de le faire ; sa Providence paternelle, autrement, serait en défaut, et Il trahirait les intérêts les plus graves de l'humanité.

Imposée aux hommes, la loi morale l'ait aussi dans leur avantage : toute loi, si elle est juste, vise à procurer le bien commun de ceux qui doivent l'observer. Ainsi, plus que tout autre, la loi morale. A la garder, l'homme se grandit et se parfait ; c'est par elle que DIEU l'attire à Lui et le fait parvenir à sa fin dernière. Aussi, serait-ce compromettre la destinée même de l'humanité que de laisser s'altérer dans les esprits le respect dû à une obligation si bienfaisante. Or, DIEU le ferait, s'Il omettait de punir le péché ou s'Il laissait établir en principe qu'à condition d'en implorer le pardon, on peut l'avoir commis impunément.

Voilà pourquoi DIEU s'est comme interdit à Lui-même de remettre le péché sans en exiger une réelle et sincère pénitence. Pour obtenir le pardon de sa faute, il est indispensable à l'homme de la regretter et de la déplorer. Encore, même lorsqu'Il la lui remet à ce prix, DIEU se réserve-t-Il, s'Il le juge à propos dans son intérêt à Lui et à toute l'humanité, de Lui en imposer une certaine expiation temporaire. Qui prend son parti de commettre le péché, se condamne lui-même à en subir la peine. La pénitence en est la rançon. Elle est un hommage rendu à la sainteté, à l'autorité, à la Providence paternelle de DIEU. Entre Lui et le pécheur, elle tend à rétablir un équilibre qui est tout au profit de ce dernier.

Quand donc il se rend compte de l'amour que DIEU lui porte et de la sollicitude paternelle qui Le fait veiller au maintien de sa loi, l'homme, loin de s'étonner ou de s'irriter d'avoir à se punir lui-même pour avoir osé la violer, éprouve, tout au contraire, le besoin de faire oublier l'injustice et l'ingratitude dont il s'est ainsi rendu coupable. Due à titre de justice et pour rendre hommage à la loi morale, la pénitence l'est plus encore à titre d'amour. Ainsi, en apparaît la perfection et la valeur suprême : elle est un acte de charité pour le DIEU dont le péché a méconnu l'amitié et outragé la bonté.

Telle est en ses grandes lignes l'économie providentielle de la pénitence. Elle seule explique la grande place qui lui est faite dans la doctrine et la vie chrétiennes. Elle ne suppose nullement que DIEU se complaise à voir ses créatures s'imposer des privations et des souffrances : par elle-même, la douleur est sans valeur à ses yeux ; Il ne l'apprécie qu'à raison et à proportion de l'intention qui la fait accepter ou rechercher. Mais cette conception de la pénitence suppose chez celui qui s'y livre la claire et douloureuse perception de ses torts envers DIEU. La pénitence lui apparaît comme l'acquiescement d'une dette personnelle, comme la réparation d'une injustice réelle, comme la compensation pour un manque d'égard ou d'amour, dont la seule pensée l'humilie ou l'afflige.

Aussi serait-ce ne rien comprendre à la pénitence ou à la mortification chrétienne que d'y voir comme un besoin maladif de se torturer ou comme un pur exercice de dressage psychologique et moral. Sans doute est-elle également ou suppose-t-elle également une discipline. Elle habitue, elle entraîne à la possession de soi, à la maîtrise de ses sens et de ses passions. Ainsi prévient-elle le péché, et c'est pourquoi l'ascétisme chrétien y insiste : en amenant l'homme à se dominer, elle le rend capable de résister aux entraînements et aux surprises du vice ; elle l'élève à la hauteur des tâches, des vertus, de l'idéal de perfection auxquels il tendrait vainement s'il restait l'esclave de ses caprices ou de ses emportements.

Malgré son importance cependant, ce point de vue ascétique demeure secondaire aux yeux du chrétien. L'essentiel pour lui, ce qui commande tout, est le devoir et la volonté de

rendre hommage à la sainteté et à la légitimité de la loi violée ; faire réparation à DIEU pour l'injure, l'offense, le déni d'amour dont on s'est rendu coupable envers Lui, voilà, le motif propre et fondamental de la pénitence. Elle procède de la haine du péché qu'engendre l'amour de la vertu, l'amour de DIEU, et c'est parce qu'elle est ainsi à base d'amour qu'elle fait les délices des âmes les plus innocentes et les plus aimantes. Une des merveilles du christianisme est ce zèle de la pénitence qui anime les âmes les plus étrangères personnellement au péché. Pour la comprendre, il est indispensable de se rappeler l'amour qui a poussé le CHRIST à se livrer Lui-même à la mort pour réparer le péché. C'est les yeux fixés sur Lui que le chrétien s'applique à expier ; son exemple entraîne à la pénitence. L'encyclique *Miserentissimus* l'a fait remarquer, et celle-ci y reviendra : **on ne saurait pratiquer sérieusement le culte de son COEUR sacré sans s'unir à Lui dans la réparation du péché.**

LA PÉNITENCE ET LA DOCTRINE CHRÉTIENNE

“...A la prière doit se joindre l'esprit de pénitence et la pratique de la pénitence chrétienne. C'est là l'enseignement du divin Maître, dont la première prédication fut précisément la pénitence : *JÉSUS commença à prêcher, disant : 'Faites pénitence'*.”

C'est aussi l'enseignement de toute la tradition chrétienne, de toute l'histoire de l'Eglise : dans la chrétienté, lorsque le besoin du secours divin se faisait plus urgent, les fidèles, soit spontanément, soit, plus souvent, mus par l'exemple et les exhortations de leurs Pasteurs ont toujours pris en main l'une et l'autre des plus puissantes armes spirituelles : la prière et la pénitence.

Grâce à cet instinct religieux par lequel le peuple chrétien se laisse guider presque sans le savoir, lorsque les semeurs de zizanie ne viennent pas le dévoyer, et qui, du reste, n'est pas autre chose que le sens du CHRIST dont parle l'Apôtre les fidèles ont toujours, en pareil cas, senti aussitôt le besoin de purifier leurs âmes du péché par la contrition du coeur et par le sacrement de la réconciliation, et d'apaiser aussi la divine justice par des oeuvres extérieures de pénitence.

LA PÉNITENCE ET L'AMBIENCE MODERNE

Nous le savons et le déplorons... de nos jours l'idée et les mots même d'expiation et de pénitence ont, auprès de beaucoup d'âmes, perdu en grande partie le pouvoir de susciter ces élans de coeur et ces héroïsmes de sacrifice qu'ils savaient inspirer en d'autres temps, quand ils se présentaient marqués aux yeux des hommes de foi d'un caractère divin par les exemples du CHRIST et des saints ; il ne manque pas d'hommes qui voudraient qu'on laissât de côté les mortifications comme choses d'un autre âge ; sans même parler de l'homme moderne qui, au nom de l'autonomie de la volonté, méprise orgueilleusement la pénitence comme un acte servile.

Il est, en effet, bien naturel que plus s'affaiblit la Foi en DIEU, plus devienne confuse et finisse par disparaître l'idée d'une faute originelle et d'une révolte primitive de l'homme contre Dieu et que, par suite, plus encore se perde la pensée d'une nécessité de la pénitence et de l'expiation.

LA PÉNITENCE À PRÊCHER QUAND MÊME ET POURQUOI ?

Nous devons... maintenir bien haut ces mots ainsi que ces idées et les conserver dans leur vraie signification, dans leur authentique noblesse, et plus encore procurer leur application pratique à la vie chrétienne. La défense même de DIEU et de la religion, pour laquelle nous combattons, nous en fait un devoir. La pénitence, en effet, est, par sa nature même une reconnaissance et une restitution de l'ordre moral dans le monde, de cet ordre moral qui se fonde sur la loi éternelle, c'est-à-dire sur le DIEU vivant. Qui satisfait à DIEU pour le péché, reconnaît par là-même la sainteté des principes suprêmes de la morale, leur force propre d'obligation, la nécessité d'une sanction contre leur violation.

LA PÉNITENCE POUR SOI ET POUR LES AUTRES

La pénitence est donc comme une arme de salut mise entre les mains des vaillants soldats du CHRIST, décidés à combattre pour la défense et le rétablissement de l'ordre moral dans l'univers. C'est une arme qui atteint la racine

même de tous les maux, c'est-à-dire la concupiscence des biens matériels et des plaisirs désordonnés de la vie. Par des sacrifices volontaires, par des renoncements pratiques, même douloureux, par les diverses oeuvres de pénitence, le chrétien vraiment généreux subjugué les viles passions qui tendent à l'entraîner à la violation de l'ordre moral.

Mais, si le zèle pour la loi divine et la charité fraternelle est en lui aussi grand qu'il doit l'être, alors, non seulement il s'applique à l'exercice de la pénitence pour son propre compte et pour ses péchés personnels, mais il prend encore sur lui d'expier les péchés d'autrui : à l'exemple des saints, qui, souvent, se sont faits victimes héroïques de réparation pour les péchés de générations entières ; mieux, à l'exemple du divin rédempteur devenu volontairement l'Agneau de DIEU, *qui porte les péchés du monde.*

LE CULTE DU SACRÉ-COEUR ET L'ESPRIT DE PÉNITENCE

Quel moyen plus opportun pourrions-nous vous indiquer pour une telle union de prières et de réparation que la dévotion au SACRÉ-COEUR de JÉSUS ? L'esprit, propre de cette dévotion, comme nous l'avons amplement montré dans notre Encyclique *Miserentissimus*, est précisément un esprit d'amour réparateur, et c'est pourquoi Nous avons voulu que le jour de la fête du SACRÉ-COEUR, chaque année, à perpétuité, l'on fit, dans toutes les églises de la terre, acte public d'amende honorable pour tant d'offenses qui blessent ce COEUR divin.

Que... la fête du SACRÉ-COEUR soit donc pour toute l'Eglise un jour de sainte émulation dans la réparation et la prière. Que les fidèles accourent nombreux à la Ste Table, qu'ils accourent au pied des autels pour adorer le Sauveur du monde sous les voiles du S.-Sacrement... ; qu'ils répandent dans ce COEUR miséricordieux, qui a connu toutes les peines du coeur humain, l'abondance de leurs douleurs, la fermeté de leur Foi, la confiance de leur Espérance, l'ardeur de leur Charité. Qu'ils Le prient, en recourant à la puissante intercession de MARIE, médiatrice de toutes les grâces, pour eux et pour leurs familles, pour leur patrie, pour l'Eglise ; qu'ils Le prient pour les pasteurs qui portent le poids redoutable du gouvernement des âmes ; qu'ils Le prient pour leurs frères dans la Foi, pour leurs frères qui sont encore dans l'erreur, pour les incrédules, pour les infidèles, pour les ennemis mêmes de DIEU et de l'Eglise, afin qu'ils se convertissent.

Et que cet esprit de prière et de réparation persévère aussi intense, aussi vivant et actif chez tous les fidèles pendant toute l'octave par laquelle Nous avons voulu accroître la solennité de cette fête... Que cet octave soit vraiment pour tout le peuple chrétien une octave de réparation et de sainte tristesse ; que ce soient des jours de mortification et de prière.

COMMENT FAIRE PÉNITENCE ET RÉPARATION

Que les fidèles s'abstiennent au moins des spectacles, des divertissements même licites ; quant aux personnes plus aisées, qu'en esprit d'austérité chrétienne elles fassent quelque réduction volontaire sur leur train de vie, même déjà modeste, et donnent de préférence aux pauvres le produit d'un tel retranchement, car l'aumône, elle aussi, est un excellent moyen de satisfaire à la divine justice et d'attirer la miséricorde divine.

Que les pauvres et tous ceux qui, en ce moment, sont durement éprouvés par la pénurie du travail et le manque de pain, offrent avec un égal esprit de pénitence, avec une plus grande résignation, les privations que leur impose la difficulté des temps et la condition sociale que la divine Providence leur a assignée dans ses dispositions mystérieuses, mais cependant toujours inspirées par l'amour. Qu'ils acceptent de la main de DIEU d'un coeur humble et confiant, les effets de la pauvreté, rendus plus durs par la gêne dans laquelle se débat actuellement l'humanité. Que par une générosité plus grande encore, ils s'élèvent jusqu'à la divine sublimité de la Croix du CHRIST, se rappelant que, si le travail est une des valeurs les plus grandes de cette vie, c'est cependant l'amour d'un DIEU souffrant qui a sauvé le monde. Qu'ils se consolent dans la certitude que leurs sacrifices et leurs peines chrétiennement supportées contribueront efficacement à hâter l'heure de la miséricorde et de la paix...”